

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL DU FOYER REMOIS

Dans le cadre de nos activités de bailleur social, nous sommes amenés à collecter et à traiter des données à caractère personnel que vous soyez locataire, candidat à la location d'un logement ou prospect.

ARTICLE 1 UNE VOLONTE AFFIRMEE DE PROTEGER VOS DONNEES

Soucieux de favoriser l'innovation tout en construisant une relation de confiance durable basée sur le partage de valeurs sociales responsables, Le Foyer Rémois a mis en place depuis plusieurs années les moyens techniques et organisationnels nécessaires afin de protéger les données à caractère personnel qu'il traite.

Le Foyer Rémois porte une attention particulière au respect des personnes et à la protection de la vie privée et des informations individuelles, ainsi qu'au respect de la confidentialité qui y est attachée. Le Foyer Rémois a désigné un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel dont les coordonnées sont les suivantes :

Le Foyer Rémois – Délégué à la protection des données
8 rue Lanson - CS 10029 51722 REIMS Cedex
dpo@foyer-remois.fr

Ce délégué à la protection des données est en charge de conseiller, informer et contrôler le respect de la réglementation en matière de données à caractère personnel.

ARTICLE 2 CE QUE NOUS TRAITONS COMME DONNÉES

Dans un souci de transparence, Le Foyer Rémois prend soin d'informer les candidats et locataires de chacun des traitements qui les concernent.

Le Foyer Rémois vous informe lors de la collecte de données et dans les conditions contractuelles.

ARTICLE 3 POURQUOI TRAITONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Lorsque Le Foyer Rémois est amené à traiter des données, il le fait pour des finalités spécifiques : chaque traitement de données mis en œuvre poursuit une finalité légitime, déterminée et explicite. Les finalités sont inscrites dans le registre des traitements du Foyer Rémois.

Les mentions d'information que nous portons à votre connaissance contiennent les finalités que nous poursuivons lors du traitement de vos données.

ARTICLE 4

DES DONNÉES NÉCESSAIRES PAR RAPPORT AUX FINALITÉS POURSUIVIES

Pour chacun des traitements mis en œuvre, Le Foyer Rémois s'engage à ne collecter et n'exploiter que des données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Le Foyer Rémois veille à ce que les données soient, si nécessaire, mises à jour, et à mettre en œuvre des procédés pour permettre l'effacement ou la rectification des données inexactes.

ARTICLE 5

CARACTERE OBLIGATOIRE OU FACULTATIF DES DONNEES

Sur tout support servant à la collecte de données, les données obligatoires pour réaliser la finalité poursuivie par la collecte sont clairement indiquées, par exemple au moyen de caractères gras ou d'un astérisque. En leur absence, la finalité poursuivie pourrait ne pas être assurée ou pourrait l'être avec retard. Ces informations sont communiquées lors de la collecte.

ARTICLE 6

LES CATÉGORIES DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL QUE NOUS TRAITONS

Pour chaque traitement, Le Foyer Rémois s'engage à ne collecter et traiter que les données strictement nécessaires à l'objectif poursuivi. Sont principalement collectées les données à caractère personnel relevant des catégories suivantes :

- Données relatives à votre identification (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse mail...);
- Données relatives à votre situation familiale, ainsi qu'à celle de l'ensemble des occupants du logement;
- Données relatives à vos coordonnées personnelles et professionnelles (profession, catégorie socioprofessionnelle, nature du contrat, ...);
- Données d'ordre économique et financier, comme les ressources et les coordonnées bancaires;
- Données sensibles, nécessaires pour se conformer aux obligations légales et réglementaires, telles que des données relatives à la santé (informations nécessaires à l'aménagement de votre logement ou votre suivi social par exemple), des données relatives à votre situation sociale, le numéro de sécurité sociale;
- Enregistrements sonores, à l'occasion d'un échange verbal et/ou d'un appel téléphonique, et vidéos, dans le cadre de la protection des personnes et des biens.

Le Foyer Rémois est amené à disposer d'informations liées à la santé ou au handicap dans le cadre d'évaluations sociales, d'aménagements spécifiques du logement ou encore en cas de dommage causé à un locataire, un occupant ou à un tiers dans le cadre d'un sinistre affectant le logement.

Dans ce cadre, lorsque cela sera nécessaire, Le Foyer Rémois demandera préalablement à la collecte de telles données le consentement de la personne.

ARTICLE 7

L'ORIGINE DES DONNEES QUE NOUS TRAITONS

Il s'agit de données personnelles déclaratives que la personne concernée fournit dans le cadre de sa demande de logement, de la signature de son contrat de bail ou d'occupation, de la gestion courante de ce contrat, d'une demande de renseignements ou une donnée personnelle que la personne concernée renseigne sur notre site internet. Il peut également s'agir de données personnelles issues de l'exécution de son contrat ou de données personnelles transmises par des tiers. Le responsable de traitement veille à ce que les données soient, si nécessaire, mises à jour et à mettre en œuvre des procédés pour permettre l'effacement et la rectification des données inexactes.

ARTICLE 8 LES BASES JURIDIQUES ET LES FINALITES DE NOS TRAITEMENTS DE DONNEES

Lorsque nous sommes amenés à traiter des données à caractère personnel, nous le faisons pour des finalités déterminées, explicites et légitimes. Pour Chaque traitement de données est fondé sur une base légale et nous nous engageons à ne collecter et traiter que les données strictement nécessaires à l'objectif poursuivi. La collecte de données à caractère personnel peut ainsi avoir pour finalités et bases juridiques :

Base juridique du traitement	Finalités
L'exécution d'un contrat (lorsque le traitement est nécessaire à la bonne exécution d'obligations contractuelles ou à l'exécution de mesures précontractuelles)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'enregistrement, l'instruction et la gestion des demandes de logements en accession ▪ La vente et la sécurisation des opérations d'accession ▪ Le suivi des opérations en accession ▪ La gestion et le suivi des copropriétés ▪ La gestion, le suivi, l'organisation des ventes de logements sociaux anciens ▪ Le suivi du parfait achèvement ▪ La gestion et le suivi des demandes de logement ▪ L'instruction des candidatures à un logement ▪ L'attribution d'un logement à un locataire candidat ▪ La gestion et le suivi des régularisations des charges ▪ La gestion et le suivi de l'exécution du contrat ▪ La gestion locative et technique et la maintenance du patrimoine ▪ La gestion et le suivi des états des lieux et des préavis ▪ La gestion et le suivi des mutations de logement et des désistements ▪ La gestion et le suivi du quittancement et des avis d'échéance ▪ La gestion et le suivi des impayés et du recouvrement ▪ La gestion du contrôle des accès aux résidences ▪ La gestion, l'organisation et le suivi des travaux, en ce compris la communication des coordonnées nécessaires pour permettre les interventions rendues nécessaires dans le logement et la prise de rendez-vous ▪ La gestion, le suivi des sinistres ▪ L'organisation, la gestion et le suivi des autorisations d'accès à l'extranet client (authentification, gestion de comptes...) ▪ La gestion et le suivi des travaux ▪ La gestion et le suivi des réclamations ▪ La gestion du contentieux, du précontentieux et l'exécution des décisions de justice ▪ La gestion, le suivi et la prévention des troubles de voisinage ▪ La gestion et le suivi du versement des aides au logement
Le respect des obligations légales imposées au Foyer Rémois en tant que bailleur social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La gestion et le suivi des travaux ▪ La gestion et le suivi des réclamations ▪ La gestion des droits des personnes et des oppositions ▪ La gestion et le suivi de l'adaptation des logements ▪ L'exécution des obligations légales et réglementaires à la charge du bailleur ▪ La comptabilité

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'exécution des décisions de justice ayant une incidence sur un lieu de résidence, telles que les décisions ordonnant l'éloignement d'un résident ou un relogement en urgence ▪ Les enquêtes obligatoires ▪ L'organisation, le suivi des élections des représentants des locataires, l'établissement du PV, la proclamation des résultats et la gestion des accords collectifs ▪ L'organisation, la gestion et le suivi des enquêtes obligatoires (SLS, OPS) ▪ La gestion, l'organisation, le suivi des commissions d'attribution logement et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL) ▪ La gestion, l'organisation et le suivi des réhabilitations ▪ L'enregistrement et traitement des demandes de logement social en location (Cerfa + pièces justificatives) y compris les mutations ▪ La sécurisation des opérations en PSLA
Les intérêts légitimes poursuivis par Le Foyer Rémois	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Statistiques, reporting sur l'occupation du parc ▪ La communication institutionnelle ▪ La réalisation de diagnostics, de reporting, de statistiques et d'audits ▪ Le suivi et la gestion de la qualité ▪ La réalisation d'enquêtes de satisfaction ▪ La prospection commerciale pour la vente, la location des logements ou garages vacants ainsi que pour des services et offres complémentaires au logement, l'animation notamment commerciale, les campagnes marketing, la sélection et la personnalisation des offres ▪ La gestion des sites institutionnels ▪ L'analyse statistique de la fréquentation et de la mesure d'audience des sites et des applications mobiles ▪ La gestion et le suivi des contacts avec les visiteurs des sites et des locataires ▪ La gestion de la vidéo-surveillance dans les immeubles d'habitation à des fins de sécurisation des biens et des personnes ▪ La prévention des atteintes aux personnes et aux biens et la preuve des incidents ▪ L'animation de jeux concours locataires, de loteries ou de toutes opérations promotionnelles ▪ La gestion des accès à la résidence ▪ La collaboration avec les partenaires sociaux ▪ La gestion, le suivi, et le reporting des projets en faveur des locataires
Consentement du locataire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La gestion et le suivi social personnalisé pour les personnes en difficulté pour permettre l'entrée ou le maintien dans les lieux ou pour favoriser une meilleure insertion

ARTICLE 9

LES DESTINATAIRES DE VOS DONNEES

Les données à caractère personnel collectées, sont destinées au Foyer Rémois en sa qualité de responsable du traitement. En son sein, seules les personnes habilitées accèdent à vos données selon les missions qui leur sont confiées.

En outre, Le Foyer Rémois veille à ce que seules des personnes habilitées puissent avoir accès à vos données pour le besoin de leurs missions. Vous êtes informé que vos données sont destinées aux employés du Foyer Rémois habilités à en connaître dans le cadre de leurs attributions.

Elles peuvent également être transmises à des organismes et institutions liés au logement social, aux prestataires sociaux et autres prestataires, ainsi qu'aux partenaires liés contractuellement, chacun pour ce qui les concerne.

ARTICLE 10

UNE DUREE DE CONSERVATION LIMITEE

Le Foyer Rémois conserve les données à caractère personnel qu'il collecte uniquement pendant la durée nécessaire aux finalités du traitement.

Les données des personnes concernées sont conservées de manière active pendant la durée de la relation contractuelle ou, en cas de sommes restant dues, jusqu'au paiement complet des sommes dues, ou en cas de contentieux jusqu'à l'épuisement des voies de recours et d'exécution ; elles sont ensuite archivées pendant cinq ans. Les données de la demande de logement sont conservées pendant le temps de sa validité et archivées pendant cinq ans.

Les images de vidéosurveillance dans les espaces communs de la résidence et des abords sont conservées un mois à compter de leur enregistrement, ou, en cas de litige, le temps nécessaire à son règlement.

Les données à caractère personnel collectées et traitées dans le cadre de l'élaboration et de la gestion d'un suivi social personnalisé sont supprimées lorsque le responsable de traitement a connaissance de la fin de ce suivi. Avec l'accord de la personne concernée, afin de pouvoir s'appuyer sur l'historique des actions précédentes en cas de reprise ultérieure d'un suivi social, les données peuvent être conservées jusqu'à cinq ans.

Les données strictement nécessaires à l'accomplissement d'obligations légales de conservation sont archivées le temps nécessaire au respect de l'obligation en cause ou jusqu'au terme des délais de prescription en vigueur sans préjudice des dispositions du code du patrimoine prescrivant de verser des documents au service d'archivage départemental.

ARTICLE 11 LA SECURITE DE VOS DONNEES

Nous veillons à la sécurité de vos données à caractère personnel. Nous avons mis en place des mesures techniques et organisationnelles adaptées au degré de sensibilité des données personnelles, en vue d'assurer leur intégrité et leur confidentialité et de les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés.

Lors de l'élaboration et de la conception, ou lors de la sélection et de l'utilisation des différents outils permettant le traitement de vos données à caractère personnel, Le Foyer Rémois s'assure que ces derniers offrent un niveau de protection adéquat des données traitées.

Le Foyer Rémois met en œuvre, tant au moment de la détermination des moyens du traitement qu'au moment du traitement lui-même, des mesures techniques et organisationnelles appropriées qui sont destinées à mettre en œuvre les principes relatifs à la protection des données de façon effective et à assortir le traitement des garanties nécessaires afin de répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et de protéger les droits de la personne concernée.

Le Foyer Rémois met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir que, par défaut, seules les données à caractère personnel qui sont nécessaires au regard de chaque finalité spécifique du traitement sont traitées. Cela s'applique à la quantité de données à caractère personnel collectées, à l'étendue de leur traitement, à leur durée de conservation et à leur accessibilité. En particulier, ces mesures garantissent que, par défaut, les données à caractère personnel ne sont pas rendues accessibles à un nombre indéterminé de personnes physiques sans l'intervention de la personne physique concernée.

En cas de recours à un prestataire, Le Foyer Rémois ne lui communique des données à caractère personnel qu'après avoir obtenu de ce dernier un engagement et des garanties sur sa capacité à répondre à ces exigences de sécurité et de confidentialité.

Dans le respect de ses obligations légales et réglementaires, Le Foyer Rémois conclut avec ses sous-traitants des contrats définissant précisément les conditions et modalités de traitement des données personnelles par ces derniers.

Le Foyer Rémois effectue des audits afin de vérifier la bonne application opérationnelle des règles relatives à la sécurité des données.

ARTICLE 12

LES TRANSFERTS DE VOS DONNEES HORS DE L'UNION EUROPEENNE

Le Foyer Rémois n'effectue aucun transfert de vos données vers des pays ou organismes situés en dehors de l'Union Européenne.

Si toutefois Le Foyer Rémois devait avoir besoin de transférer vos données en dehors de l'Union Européenne, elle ne le ferait qu'après avoir pris les mesures nécessaires et adéquates pour assurer un niveau de protection et de sécurité de vos données à caractère personnel équivalent à celui proposé au sein des états membres de l'Union Européenne.

ARTICLE 13

L'EXERCICE EFFECTIF DE VOS DROITS

Le Foyer Rémois est soucieux du respect des droits qui vous sont accordés dans le cadre des traitements de vos données à caractère personnel mis en œuvre.

Lorsque vos données font l'objet d'un traitement, vous disposez du droit de demander au Foyer Rémois une copie de vos données et des informations concernant :

- les finalités d'utilisation de ces données ;
- les catégories de données collectées ;
- les destinataires ou catégories de destinataires qui ont pu accéder à ces données ;
- la durée de conservation des données ou les critères qui déterminent cette durée ;
- l'existence des autres droits (droit de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition) ;
- la possibilité de saisir la CNIL ;
- toute information relative à la source des données collectées si celles-ci n'ont pas directement été récoltées auprès de vous ;
- l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris en cas de profilage, et la logique sous-jacente, l'importance et les conséquences pour vous d'une telle décision ;
- l'éventuel transfert de vos données vers un pays tiers (non-membre de l'UE) ou vers une organisation internationale.

VOTRE DROIT A LA RECTIFICATION DE VOS DONNEES

Vous avez la possibilité de demander au Foyer Rémois que vos données personnelles, soient rectifiées ou complétées si celles-ci sont inexactes ou incomplètes.

VOTRE DROIT A L'EFFACEMENT DE VOS DONNEES

Vous pouvez demander au Foyer Rémois l'effacement de vos données à caractère personnel lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- les données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées ;
- vous retirez le consentement préalablement donné ;

- vous vous opposez au traitement de vos données lorsqu'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ;
- le traitement de données n'est pas conforme aux dispositions de la législation et de la réglementation applicable.

Votre attention est attirée sur le fait que le droit à l'effacement des données n'est pas un droit général et qu'il ne pourra être exercé que si un des motifs prévus dans la réglementation applicable est présent. Ainsi, si aucun de ces motifs n'est présent, Le Foyer Rémois ne pourra répondre favorablement à votre demande. Tel sera le cas si Le Foyer Rémois est tenu de conserver vos données en raison d'une application légale ou réglementaire ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

VOTRE DROIT A LA LIMITATION DES TRAITEMENTS DE VOS DONNEES

Vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles dans les cas prévus par la législation et la réglementation.

VOTRE DROIT D'OPPOSITION AUX TRAITEMENTS DE VOS DONNEES

Vous disposez du droit de vous opposer, à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données à caractère personnel dont la base juridique est l'intérêt légitime poursuivi par Le Foyer Rémois.

En cas d'exercice d'un tel droit d'opposition, nous veillerons à ne plus traiter vos données à caractère personnel dans le cadre du traitement concerné sauf si Le Foyer Rémois démontre avoir des motifs légitimes et impérieux pour maintenir ce traitement.

Ces motifs devront être supérieurs à vos intérêts et à vos droits et libertés ou le traitement devra se justifier pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Vous disposez du droit de vous opposer à la prospection commerciale et ce par voie postale, par E-mail ou par SMS, envoyée par Le Foyer Rémois et par ses partenaires.

VOTRE DROIT A LA PORTABILITE DE VOS DONNEES

Le droit à la portabilité vous offre la possibilité de récupérer une partie de vos données dans un format lisible par machine pour un usage personnel ou pour les transmettre à un tiers de votre choix.

Ce droit s'applique si trois conditions sont réunies :

- le droit à la portabilité est limité aux données personnelles que vous avez ;
- il ne s'applique que si les données sont traitées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont donc pas concernés) et sur la base de votre consentement préalable ou de votre contrat ;
- l'exercice du droit à la portabilité ne doit pas porter atteinte aux droits et aux libertés des tiers, dont les données se trouveraient dans les données transmises suite à une demande de portabilité.

VOTRE DROIT DE RETIRER VOTRE CONSENTEMENT

Lorsque les traitements de données mis en œuvre par Le Foyer Rémois sont fondés sur votre consentement, vous pouvez le retirer à n'importe quel moment. Le Foyer Rémois cessera alors de traiter vos données à caractère personnel sans que les opérations antérieures pour lesquels vous aviez consenti ne soient remises en cause.

VOTRE DROIT D'INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante www.cnil.fr ou 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

VOTRE DROIT DE DEFINIR DES DIRECTIVES POST-MORTEM

Vous avez la possibilité de définir des directives particulières relatives à la conservation, l'effacement, la communication de vos données personnelles après votre décès. Celles-ci devront être adressées à un tiers qui sera désigné par Décret. Ces directives particulières ne concerneront que les traitements mis en œuvre par nos soins et seront limitées à ce seul périmètre.

LES MODALITES D'EXPERIENCE DE VOS DROITS

Tous les droits énumérés ci-avant peuvent être exercés à l'adresse électronique suivante :

dpo@foyer-remois.fr

ou par courrier à l'adresse postale suivante :

Le Foyer Rémois
Délégué à la protection des données
8 rue Lanson - CS 10029
51722 REIMS Cedex

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devrez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur celle-ci, Le Foyer Rémois pourra vous demander de fournir des informations supplémentaires apparaissant nécessaires à votre identification, y compris la photocopie d'un titre d'identité.

ARTICLE 14

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES OU SUR CE DOCUMENT ?

Si vous avez des questions, sur la protection de vos données, notre délégué à la protection se tient à votre disposition à l'adresse mail suivante :

dpo@foyer-remois.fr